DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

RÉVISION GÉNÉRALE DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 août 2007	Révision générale du PLU prescrite par DCM du 5 mars 2025	Révision générale du PLU arrêtée par DCM du 27 Juin 2025	Révision générale du PLU approuvée par DCM du 15 juillet 2026

ANNEXE 2.1 : PLAN DES PRESCRIPTIONS ET PÉRIMÈTRES REPORTÉS SUR LE PLU

ÉCHELLE : 1/7 500ÈME

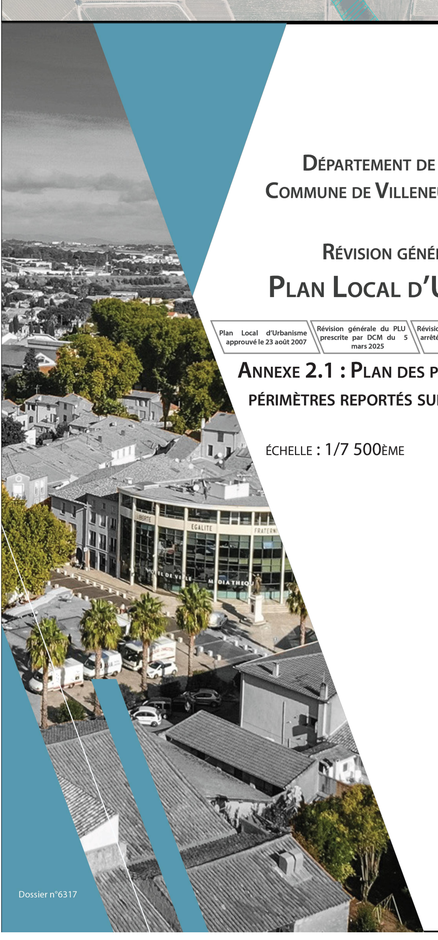

Dossier n°6317

PRESCRIPTIONS ET PERIMETRES REPORTES SUR LE PLU :

Zones de présomption de prescriptions archéologiques : zones géographiques dans le périmètre desquelles les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation :

- Zone de saisie sans seuil de superficie
- Zone de saisie avec seuil de superficie de 1000 m²
- Bandes inconstructibles en lien avec les autoroutes et voies à grande circulation
- Emprise du projet d'intérêt général (PIG) défini par arrêté préfectoral 2019-I-097
- Périmètre de mise à l'étude du projet de travaux public dite zone de passage préférentielle défini par arrêté préfectoral 2022-05-12955
- Périmètres de bruit (issus du classement sonore des infrastructures de transport terrestre) nécessitant des mesures d'isolement acoustique pour les bâtiments nouveaux à usage d'habitation, d'enseignement ou de santé
- Limite de la zone de bruit de la future Ligne TGV
- Zone NATURA 2000 : ZPS "Est et Sud de Béziers"
- ZNIEFF de type I
- Périmètre ZAC multi-sites Pech Auriol - Le Cros
- Périmètre ZAC Claudery